

PLUS QUE 13 MAUVAIS ÉLÈVES

Sur les 25 banques qui ont échoué aux stress tests, 12 d'entre elles ont déjà été recapitalisées au cours de l'année 2014. Il ne reste donc plus que 13 banques sur la liste des mauvais élèves de la Banque centrale européenne.

4

C'est le nombre de banques italiennes qui doivent encore être recapitalisées. L'Italie possède le système bancaire le plus fragile de la zone euro.

L'événement

ÉCONOMIE

Le spectre d'un krach bancaire hante à nouveau l'Europe

Tandis que la Banque centrale européenne s'est félicitée du succès des banques aux stress tests, des économistes dénoncent une opération « pour rassurer les marchés ». Même le FMI dresse un autre état des lieux, en alertant sur la prise excessive de risque financier des banques.

Suite de la page une

Certes très nuancé, le rapport sur la stabilité financière dans le monde du Fonds monétaire international (FMI), qui s'appuie sur un échantillon de 300 banques des pays avancés, met en évidence la faiblesse du système bancaire mondial. Il s'inquiète du fait que de nombreuses banques ne soient pas en mesure de constituer et de maintenir des marges de fonds propres ni de répondre à

le résultat de cette étude « va doper la confiance publique dans le secteur bancaire, a ainsi déclaré, dans un communiqué, le vice-président de la BCE, Vitor Constancio. Il va aider à réparer les bilans et rendre les banques plus résistantes et robustes. Cela devrait faciliter la distribution du crédit en Europe, ce qui va soutenir la croissance économique ». Bref, tout trait pour le mieux en Europe. Quant aux 19 % de banques recalées,

de ces deux facteurs peut présenter des risques systémiques plus élevés que prévu en cas de choc négatif sur l'économie mondiale - comme une crise géopolitique majeure - ou d'une normalisation des politiques monétaires, alerte le Fonds.

« De nombreux pays connaissent une bulle immobilière »

Sur ce dernier point, le FMI explique qu'une

LE CASSE-TÊTE DES FONDS DE PLACEMENT, SELON LE FMI

Le FMI alerte sur le poids du shadow banking (banques de l'ombre), qui contribue au financement non bancaire de l'économie. Selon le Fonds, ces activités « pose(n)t un sérieux challenge aux régulateurs et superviseurs ». La part

la demande de crédit, relevant que 80 % des actifs des plus grands établissements présentent un rendement sur fonds propres qui ne suffit pas à couvrir la rémunération exigée par les actionnaires. Ainsi, selon le FMI, 40 % des banques seraient trop fragiles pour fournir la quantité de crédit nécessaire pour soutenir l'activité et la reprise, un pourcentage qui s'élève à 70 % dans la zone euro. Le FMI exhorte donc les grandes banques à se réformer, estimant qu'il « convient d'élargir le périmètre de la réglementation et de la supervision, afin de pouvoir viser les activités et les établissements bancaires parallèles, et d'insister davantage sur le risque systémique ». Selon Paul Jorion, chercheur en sciences sociales, si ce risque existe encore, c'est parce que « les législateurs n'ont pas eu le courage de démanteler les banques systémiques (celles dont la taille est suffisante pour présenter un risque pour l'ensemble du système - NDLR), à cause des lobbys ». Il explique également qu'en prêtant aux banques à des taux très bas, « la Banque centrale européenne (BCE) leur a permis de reconstituer leurs actifs comme avant la crise ».

Un besoin en capitaux propres de 24,5 milliards d'euros au total

Un état des lieux beaucoup moins euphorique que celui dressé hier à l'issue des évaluations menées par la BCE, dont l'institution monétaire de Francfort s'est bruyamment félicitée. Faut-il s'en étonner ? Pour l'économiste Denis Durand, syndicaliste à la Banque de France, l'illusion n'est pas de mise : « Le but réel de cette opération était de rassurer les marchés face aux menaces de crise mises en évidence, notamment, par l'étude du FMI. » Avec 81 % de taux de réussite au test de résistance des banques face à un scénario défavorable (cette fois, une récession, sur fond de crise des marchés financiers et de chute de prix immobiliers),

elles en seront quittes pour une recapitalisation, le besoin en capitaux propres s'élevant au total à 24,5 milliards d'euros.

Contrairement aux précédentes évaluations de 2010 et 2011, la BCE a pris en charge l'exercice, car elle doit prendre la tête, le 4 novembre, de la supervision directe du secteur bancaire, en vue de la réalisation de l'Union bancaire et de l'instauration d'un Mécanisme de supervision unique décidés par les pouvoirs publics européens, après le déclenchement de la crise des dettes souveraines en 2011. Dans le même temps, elle a rendu publique une revue très détaillée de la qualité des actifs (« Asset Quality Review », ou AQR) des banques, tout aussi rassurante.

Mais si la BCE se targue d'avoir utilisé des méthodes d'évaluation plus strictes que les superviseurs nationaux lors des précédents bilans, il est largement probable qu'elle minimise elle aussi le risque. Thomas Coutrot explique que « la première erreur de la BCE est d'évaluer les banques séparément et donc d'ignorer le risque systémique lié à leurs interconnexions ». Il ajoute que « les banques évaluent leurs propres risques et biaisent ainsi, intentionnellement ou non, les résultats ». « Ce que la crise des subprimes a démontré, c'est que l'imprévu pouvait se produire, rappelle de son côté Denis Durand. Le fond du problème, c'est que le système bancaire ne peut pas bien se porter si l'économie réelle ne va pas bien. Or celle-ci est sur le point de replonger dans la récession, tandis que le chômage bat des records. »

A cela s'ajoute l'interconnexion financière entre pays avancés et émergents pointée par le rapport du FMI, ainsi que l'existence d'une « illusion de liquidité » au travers de la détention par les investisseurs d'actifs potentiellement toxiques. La combinaison

« politique monétaire accommodante peut également inciter à une prise de risques financière excessive, sous la forme d'une ponction accrue d'actifs plus risqués dans les portefeuilles et d'une tendance à accroître le levier financier ». Pour faire simple, ce que le rapport veut exprimer, c'est que les fortes créations de monnaie menées par les banques centrales (principalement la Fed aux États-Unis, la banque du Japon, la Banque d'Angleterre, mais aussi la BCE) afin de soutenir la reprise font courir de nouveaux risques à l'économie mondiale.

« Les banques centrales ont injecté une forte quantité de monnaie auprès des banques, afin que celle-ci finance l'économie réelle. Or, elle a d'abord servi à des activités spéculatrices jugées plus rentables par les banques », commente Paul Jorion. C'est ainsi que les banques centrales ont « permis le décollage excessif des grandes places boursières, notamment américaines, sans rapport avec la faiblesse de l'économie réelle », complète Thomas Coutrot. Le responsable d'Attrac ajoute qu'avec l'abondance de liquidités, « de nombreux pays connaissent également une bulle immobilière » et « qu'une correction est inévitable sur ces deux marchés ».

S'il est impossible de prédire le moment où les retournements interviendront, une chose est certaine, les banques centrales ne pourront avoir recours éternellement à ces politiques monétaires qualifiées de « non conventionnelles », car elles ont conscience des dangers qu'elles peuvent présenter. Il est d'ailleurs largement probable que la Fed annonce l'arrêt de son programme de rachat d'actifs dès sa prochaine réunion de mercredi. Or le FMI estime que la « normalisation attendue de la politique monétaire » intensifie « les risques de marché et de liquidité » et

des instruments de crédit détenue par les fonds de placement a doublé depuis 2007, représentant désormais 27 % de la dette à haut rendement à l'échelle mondiale.

que, « si rien n'était fait pour les maîtriser, cela pourrait nuire à la stabilité financière ».

Finalement, comme l'avance Thomas Coutrot, « la situation des marchés financiers internationaux est loin d'être résolue ». Pour l'économiste, « nous sommes entrés dans un monde d'instabilité financière, où les crises risquent d'être de plus en plus fréquentes ». « Les banques européennes portent une lourde responsabilité dans l'orientation massive du crédit vers les opérations financières, et de manière très insuffisante vers le développement des services publics et des capacités humaines », dénonce de son côté Denis Durand. Selon le syndicaliste de la Banque de France, « cela donne raison aux forces qui réclament que ce soient les citoyens qui décident de l'orientation du crédit, et non plus les critères de la simple rentabilité financière ». Cette lutte pour prendre le pouvoir sur l'utilisation de l'argent a besoin « d'appuis institutionnels », poursuit Denis Durand, pour qui « la création d'un pôle financier public permettrait de faire pression sur l'ensemble du système bancaire pour des opérations de financement ciblées sur l'emploi et la formation. Or, actuellement, les critères en vigueur sont trop centrés sur l'entreprise en général. C'est très insuffisant, sans compter les recommandations carrément dangereuses, comme celles du FMI en faveur de la trinité, pratique à l'origine de la crise de 2007-2008 et qui consiste à placer des dettes sous forme de titres sur les marchés financiers. »

KEVIN BOUCAUD
ET SÉBASTIEN CRÉPEL

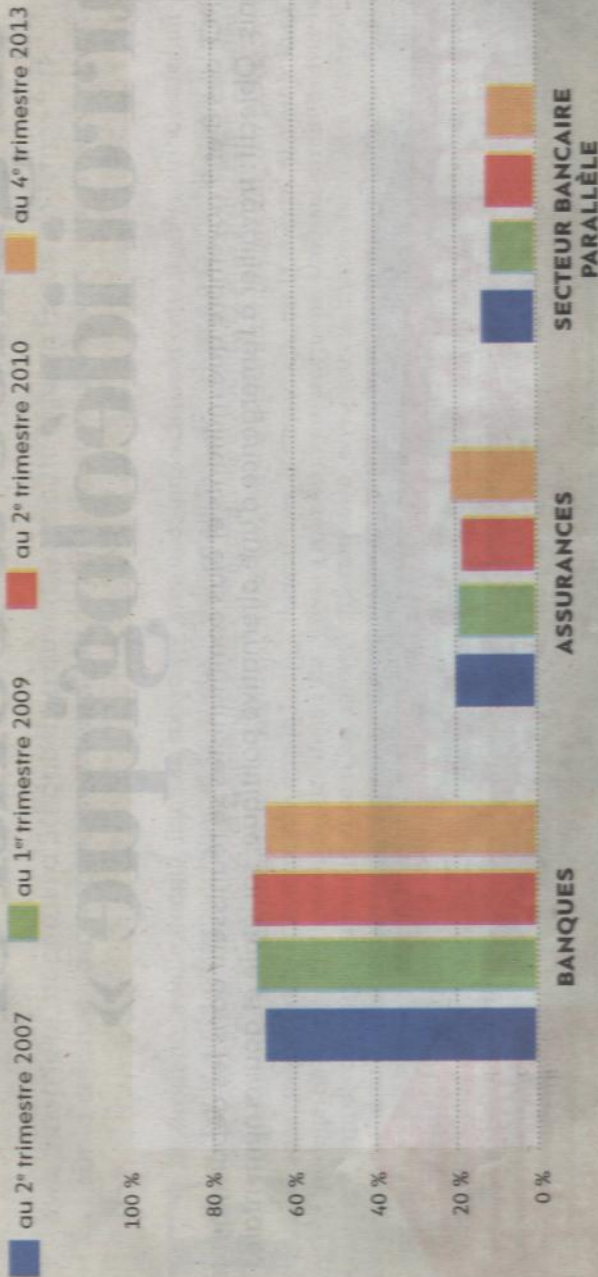


MPS EN QUEUE DE PELETON

La banque la plus fragile, l'institut italien Monte dei Paschi di Siena (MPS), va devoir lever plus de 2 milliards d'euros d'argent frais. Elle a entre six et neuf mois pour présenter son plan de recapitalisation aux autorités bancaires.

LE POIDS DÉCISIF DU SECTEUR BANCAIRE DANS LE RISQUE DE CRISE FINANCIÈRE

Contribution marginale au risque systémique, par secteur, dans la zone euro, en %



Exemple de lecture : la contribution du secteur bancaire au risque systémique au 4^e trimestre 2013 était évaluée à plus de 60 %.

L'événement

Des mécanismes insuffisants en cas de crise

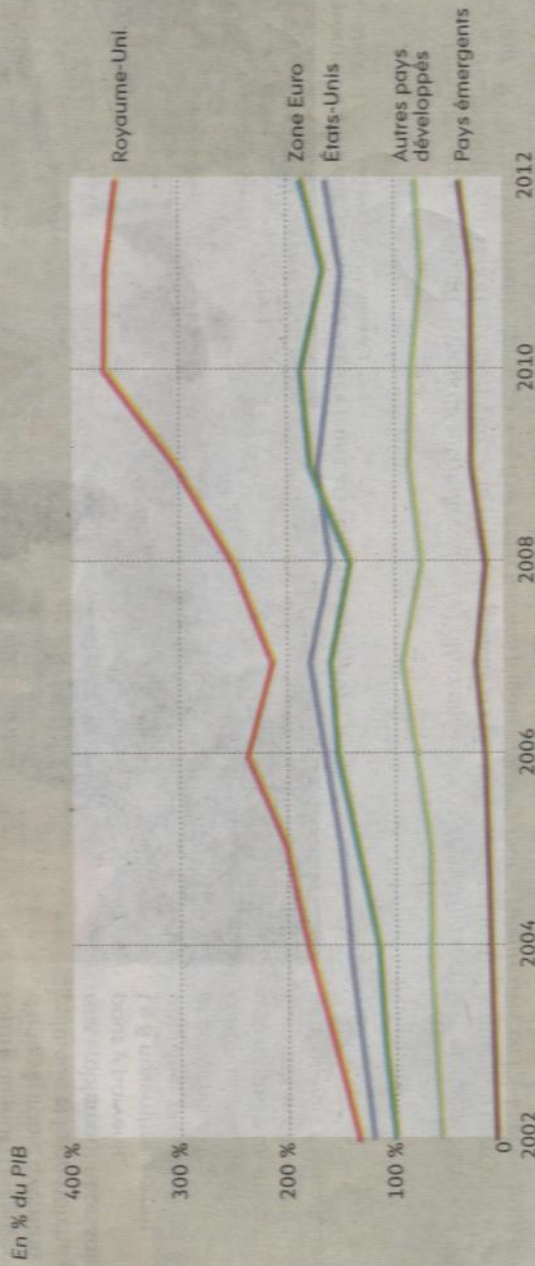
RÉGULATION Les dispositifs prévus pour juguler les crises bancaires, à l'instar du mécanisme européen de stabilité, pourraient être dépassés face à l'ampleur de l'incendie.

Les derniers stress tests interviennent dans le cadre de l'accord sur la supervision unique des banques, qui date de décembre dernier. Dorénavant, la Banque centrale européenne (BCE) devra prendre en charge la supervision des 130 banques européennes les plus importantes. Cette décision a été pensée comme une première étape de l'union bancaire souhaitée par les dirigeants européens. Le but est de prévenir les risques de crises, un domaine où peu de choses ont été faites, que cela soit au niveau européen ou au niveau hexagonal, depuis la crise financière de 2008 qui a suivi la faillite du géant américain Lehman Brothers.

« Les crises risquent d'être de plus en plus fréquentes »

Dans la zone euro, le secteur bancaire contribue relativement plus au risque systémique qu'aux États-Unis par exemple, du fait de sa taille et de ses interconnexions. On observe que le secteur bancaire fait peser un risque de crise en proportion quasi-identique qu'avant la crise de 2008.

LA CROISSANCE DES « BANQUES DE L'OMBRE » PEUT DÉSTABILISER LES BANQUES TRADITIONNELLES



Le secteur bancaire parallèle, ou « shadow banking », est constitué de l'ensemble des outils de crédit parallèles au système bancaire classique, à l'instar des fonds communs de placement. Exemple de lecture : le poids du « shadow banking » a presque doublé dans la zone euro en dix ans, passant d'un peu plus de 100 % du PIB en 2002 à près de 200 % en 2012.

Pour le FMI, l'existence de ce secteur parallèle moins réglementé et sécurisé n'est pas nocive en soi, et pourrait même permettre « un meilleur partage des risques » avec le secteur bancaire classique. « Cependant, la crise financière mondiale a révélé que, à défaut de réglementation adéquate, le système bancaire parallèle peut mettre la stabilité du système financier en danger », souligne le Fonds, comme, par exemple, « lorsque les investisseurs se sont retirés de grandes quantités de fonds à court terme » en 2007-2008, contribuant à déstabiliser les banques traditionnelles.

Source : FMI (fcb)

Aujourd'hui, la résolution des crises bancaires relève de la responsabilité du mécanisme européen de stabilité (MES). Ce dernier a été lancé le 8 octobre 2011 pour remplacer simultanément le fonds européen de stabilité (FESF) et le mécanisme européen de stabilité financière (MESF), qui avaient été mis en place durant la crise de la dette publique en zone euro. Doté de 500 milliards d'euros, le rôle du MES est de recapitaliser les banques de la zone en difficulté, à condition que les États qui y font appel se contraignent aux exigences du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). C'est ce mécanisme que compte compléter l'union bancaire, mais il n'est pas certain qu'il puisse suffire en cas de crise. Car les législateurs ont fait le choix de ne pas toucher aux structures des banques et comptent jouer aux pompiers une fois l'incendie allumé.

Quant à la loi française dite « de séparation et de régulation des activités bancaires » de 2013, qui « ne touche qu'une part minime des activités des banques, elle est entièrement cosmétique », estime l'économiste Denis Durand. Surtout, rappelle le syndicaliste de la Banque de France, « par définition, l'ampleur d'une crise est imprévisible. Tout le monde se demande si la prochaine sera supérieure à celle de 2007-2008 ». L'économiste Thomas Coutrot pense même que « nous sommes entrés dans un monde d'instabilité financière, où les crises risquent d'être de plus en plus fréquentes ». Il conclut qu'en cas de crise bancaire prochaine « les États n'auront pas les moyens d'éteindre le feu. Les banques centrales peuvent peut-être éviter temporairement le pire, mais des questions politiques subsisteront, comme : les banques peuvent-elles continuer de fonctionner avec une gouvernance privée ? ».

K. B.